

**DÉCLARATION PREALABLE  
FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RESEAU  
PRÉFECTURES-SGCD DU 28 NOVEMBRE 2023**

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Si nous comptons à rebours nous sommes aujourd'hui :

- ✓ à 8 mois de l'ouverture des jeux olympiques
- ✓ à un peu plus de cinq mois de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille
- ✓ à 30 jours de l'annonce de M le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur qui nous dit qu'avant la fin de l'année chaque agent saura son implication dans le processus des jeux olympiques.

Mais paradoxalement, et contrairement aux propos de la dernière FS CSAR, nous ignorons totalement ces répercussions sur les conditions de travail pour les personnels de préfectures et des SGCD. Constat est fait que l'anticipation n'est toujours pas acquise par l'administration et que son sens du dialogue social se limite à nous mettre devant le fait accompli.

**FO Préfectures SMI** attend les groupes de travail demandés en octobre dernier. Rien n'est à ce jour annoncé pour cette organisation. **Nous sommes dans le flou.**

Plus les dates approchent, plus l'absence d'information génère fantasmes et inquiétudes sur la capacité du ministère à faire face aux contraintes de ce type d'organisation. État d'esprit bien souvent alimenté par des annonces de préfets allant de « personne ne sera impacté » à « tout le monde sur le pont ». Belle démonstration d'incohérence !

**FO Préfecture SMI** dénonce le manque de transparence de l'administration sur ce sujet, comme sur d'autres. A nouveau, nous demandons des groupes de travail sur les jeux olympiques en conformité avec votre objectif de dialogue social ouvert et nourri.

Quel sera donc notre avenir en 2024, avec quels agents pour quelles missions, quelles organisations et **quelles compensations ?**

Pour rappel, la République existe et fonctionne dans notre pays uniquement grâce à l'investissement de tous les personnels de préfectures, sous-préfectures, SGCD et SGAMI, véritables bras armés de l'Etat sur tout le territoire national.

Mais au final avec quels moyens et quelle vision ?

D'un point de vue global, la mise en place d'une véritable politique de moyen ambitieuse aurait permis de le rappeler et de le confirmer.

Au lieu de cela, le ministère nous annonce pour 2024, uniquement un renfort de l'ordre de 110 agents : une goutte d'eau face à l'ampleur des besoins et du désastre sur le terrain.

**Pour FO, c'est SOUS-DIMENSIONNÉ, INACCEPTABLE et INTOLERABLE !**

Pour NOUS, de véritables moyens humains, financiers et organisationnels sont plus qu'urgents aujourd'hui pour renforcer les SGCD, les services des préfectures et sous-préfectures, les CERT, les SGAMI engorgés qui n'y arrivent plus !

Leur donner des moyens, c'est aussi respecter ce qu'ils sont et ce qu'ils font !

Aujourd'hui, c'est le constat d'un échec flagrant de toutes ces réformes d'organisation et de mutualisation depuis des années. Les premières victimes sont les agents et les usagers ! Tant de rapports sénatoriaux, de l'IGA et de la Cour des comptes dénoncent tous les échecs des réformes depuis PPNG.

Malgré ces constats, malgré nos alertes, le ministère ferme les yeux.

Pour FO, cela doit cesser !

Le ministère doit prendre pleinement conscience de la détresse et de la souffrance de l'ensemble de ses agents.

Ces réorganisations et ces mutualisations ratées ont des conséquences graves, au point que dans certaines circonstances particulières, certains personnels ne sont plus payés à temps.

Nous sommes assaillis de témoignages d'agents en difficulté.

Que ce soit lors d'un changement de statut, de mobilité. Certains perçoivent même des sommes par erreur qu'ils doivent ensuite rembourser. Tout cela faute à un logiciel et à un défaut de moyens humains. Tous les services des payes des SGAMI et des SGCD sont aux abois avec des conditions de travail inacceptables !

Est-ce cela un fonctionnement respectueux de ses personnels au service des citoyens ?

Même la Cour des Comptes s'en émeut et alerte sur « la capacité d'action des préfets ». Elle critique la baisse des effectifs qui a fragilisé certaines missions des préfectures et enjoint le ministère de l'Intérieur à leur affecter « des moyens humains adaptés à leur niveau d'activité ».

La Cour des Comptes dénonce aussi les limites du tout numérique qui a fragilisé et dégradé non seulement les missions mais aussi l'accès des usagers aux services publics !

Mais malheureusement, nous ne nous faisons guère d'illusion quant aux capacités rapides de l'ÉTAT à revenir à une situation normale et à réparer ses propres erreurs. Comme a dit Albert Einstein, « **il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre** »

Alors, il est et il sera toujours de notre devoir de représentants du personnel de continuer à vous le dire et le redire dans chaque Formation Spécialisée.

Car OUI :

- ✓ Les collègues que nous représentons au sein de cette instance, sont à bout et demandent respect et considération.
- ✓ Ils attendent de leurs dirigeants des actions fortes de soutien, de meilleures conditions de travail, du personnel suffisant et retrouver un véritable **sens à leur travail**.

Je vous prie d'annexer la présente déclaration au procès-verbal de la présente instance.